

Le portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics



A+ A- 🖺

Accueil du portail > Consommation > Coronavirus COVID-19 : chefs d'entreprise, le ministère de l'Economie est à vos côtés

Coronavirus COVID-19: chefs d'entreprise, le ministère de l'Economie est à vos côtés

16/03/2020

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le gouvernement est en solidarité totale avec les entreprises et leurs salariés, et continuera d'être pleinement mobilisé dans les jours et les semaines à venir. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, ont reçu, à plusieurs reprises, les acteurs économiques nationaux ainsi que les partenaires sociaux sur l'impact du Coronavirus Covid-19 sur l'activité économique. Une cellule de continuité économique a été activée pour mieux gérer l'impact sur l'économie à travers une prise quotidienne de décisions.

Des mesures immédiates de soutien aux entreprises

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le Gouvernement a mis en place des mesures de soutien immédiates aux entreprises :

- Des **délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales** (URSSAF, impôts) : <u>en savoir plus</u> (mise à jour du 13/03/2020)
- Dans les situations les plus difficiles, des **remises d'impôts directs** pouvant être décidées dans le cadre d'un examen individualisé des demandes ;
- Un soutien de l'État et de la banque de France (médiation du crédit) pour négocier avec sa banque un rééchelonnement des crédits bancaires;
- La mobilisation de Bpifrance pour garantir des **lignes de trésorerie** bancaires dont les entreprises pourraient avoir besoin à cause de l'épidémie ;
- Le maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de **chômage partiel** simplifié et renforcé ;
- L'appui au traitement d'un conflit avec des clients ou fournisseurs par le médiateur des entreprises ;
- La reconnaissance par l'État et les collectivités locales du Coronavirus comme un cas de force majeure pour leurs marchés publics. En conséquence, pour tous les marchés publics d'État et des collectivités locales, les pénalités de retards ne seront pas appliquées.
- >> Fiche à télécharger : Les mesures de soutien et les contacts [PDF; 237 Ko]

Pour être accompagné dans vos démarches, vous pouvez contacter :

le référent unique de la DIRECCTE de votre région :

Auvergne-Rhône-Alpes	ara.redressementproductif[@]direccte.gouv.fr	04 72 68 29 69
Bourgogne-Franche- Comté	bfc.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	03 80 76 29 38
Bretagne	bretag.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	02 99 12 21 44
Centre Val-de-Loire	centre.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	02 38 77 69 74
Corse	corse.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	04 95 23 90

		14
Grand Est	ge.pole3E[@]direccte.gouv.fr	03 69 20 99 29
Hauts-de-France	hdf.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	03 28 16 46 88
Ile-de-France	idf.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	01 70 96 14 15
Normandie	norm.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	02 32 76 16 60
Nouvelle-Aquitaine	na.gestion-crise[@]direccte.gouv.fr	05 56 99 96 50
Occitanie	oc.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	05 62 89 83 72
Pays de la Loire	pays-de-la-loire[@]direccte.gouv.fr	02 53 46 79 69
Provence-Alpes-Cote d'Azur	paca.continuite-eco[@]direccte.gouv.fr	04 86 67 32 86
Mayotte	dominique.grancher[@]dieccte.gouv.fr	02 69 61 93 40
Guadeloupe	971.gestion-crise[@]dieccte.gouv.fr	05 90 80 50 50
		02 62

Réunion	974.pole3e[@]dieccte.gouv.fr	940 707
Martinique	dd-972.direction[@]dieccte.gouv.fr	05 96 44 20 00
Guyane	dd-973.direction[@]dieccte.gouv.fr	05 94 29 53 53
Saint-Pierre et Miquelon	janick.cormier[@]cacima.fr	05 08 41 05 33

le référent unique des CCI et CMA :

CCI France	entreprises-coronavirus[@]ccifrance.fr	01 44 45 38 62
OOI I I GIIOC		01 11 10 00 02

CMA France InfoCovid19[@]cma-france.fr 01 44 43 43 85

>> Pour toute question, adressez-vous à la direction générale des Entreprises : covid.dge[@]finances.gouv.fr

Mis à jour le 12/03/2020

Bruno le Maire, ministre de l'Économie et des Finances :

Nous voulons, avec Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, apporter aux chefs d'entreprises et aux salariés les réponses les plus concrètes possible pour accompagner chacun et faciliter un certain nombre de dispositifs.

[...] Je pense à tous les petits commerçants, je pense aux artisans, je pense au secteur de l'hôtellerie, de la restauration, qui se posent beaucoup de questions sur leur activité, sur la chute du nombre de touristes.

Je veux leur dire avec beaucoup de simplicité : nous sommes à vos côtés et nous répondrons aux attentes et aux besoins de tous les chefs d'entreprise français, sans exception, confrontés à cette crise sanitaire et à l'impact qu'elle peut avoir sur l'activité économique, sur l'activité quotidienne et sur leur vie avec leurs salariés.

L'entreprise est un lieu de sécurité pour les salariés et elle doit le rester, même face à cette crise sanitaire.

Je veux également vous dire qu'avec mes services, avec la direction générale du Trésor, avec la direction générale des Entreprises, nous assurons un suivi au jour le jour de l'impact de l'épidémie sur la croissance et sur l'économie française.

[discours de Bruno Le Maire au ministère du Travail, le 28/02/2020]



- Communiqué: Les réseaux des Ursaaf et des services des impôts des entreprises prennent des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises 13/03/2020 [PDF; 411 Ko]
- Communiqué: Appel du ministre de l'Économie et des Finances à partager massivement les mesures d'accompagnement des entreprises impactées par le coronavirus (Covid-19) 11/03/2020 [PDF; 526 Ko]
- Communiqué: Accompagnement des start-ups dont l'activité est affectée par le COVID-19 - 10/03/2020 [PDF; 530 Ko]
- <u>Déclaration conjointe des ministres des Finances du G7 et des gouverneurs de Banques centrales sur le coronavirus COVID-19</u> 03/03/2020 [PDF; 114 Ko]
- Intervention de Bruno Le Maire à la suite de la réunion avec les partenaires sociaux au ministère du Travail 28/02/2020 [PDF; 129 Ko]
- La Communiqué : Coronavirus, COVID-19, mobilisation des réseaux sociaux et des moteurs de recherche 28/02/2020 [PDF ; 423 Ko]
- <u>Intervention de Bruno Le Maire à la suite de sa réunion avec les différents acteurs économiques nationaux concernés par le Coronavirus</u> 21/02/2020 [PDF; 130 Ko]

En vidéo

Le point presse de Bruno Le Maire, Muriel Pénicaud et Agnès Pannier-Runacher, du 09/03/2020

player identification ...



Personnaliser